

La Commission Formation et Vie Etudiante de l'Université Lumière Lyon 2, réunie le vendredi 22 décembre 2023, s'associe pleinement au communiqué de l'AUREF paru le lendemain de l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi immigration. Ce communiqué apparait à la suite de cette motion.

La CFVU veut en outre souligner les effets désastreux de cette loi sur les étudiants et étudiantes qui ont un projet d'études en France et sur celles et ceux qui sont déjà dans des universités françaises. D'une part, les mesures concernant la "caution retour" et les droits différenciés auront à n'en pas douter un effet d'éviction, privant nombre d'étudiants et étudiantes de venir se former dans les universités françaises. D'autre part, les dispositions adoptées ne feront que renforcer la précarité financière, sociale, alimentaire, sanitaire, des étudiantes internationales et des étudiants internationaux. Plus encore, ces mesures inciteront au développement de systèmes parallèles pour le versement de cette caution, à de l'endettement pour payer les frais d'inscription, et par conséquent à une précarisation accrue. La loi immigration établit ainsi tout un ensemble de mesures discriminatoires et inégalitaires, alimentées par les suspicions, la peur de l'Autre et les tendances xénophobes. La CFVU condamne fermement ces dispositions diamétralement opposées aux valeurs d'ouverture, d'égalité et de solidarité que porte l'Université Lumière 2.

Lien vers l'AUREF

<https://www.univ-lyon2.fr/presse-medias/communiquede-lauref-contre-la-loi-immigration>